

6. Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

En France, les intérêts de centaines de milliers de majeurs sont protégés par une mesure de protection :

- ✓ La sauvegarde de justice / mandat spécial
- ✓ La curatelle (simple, renforcée)
- ✓ La tutelle
- ✓ La mesure d'accompagnement judiciaire.
- ✓ La mesure ad'hoc

Lorsque leur famille ne peut assumer le rôle de tuteur ou curateur, les institutions, et notamment les associations tutélaires, se voient confier des mesures de protection par le juge des contentieux de la protection.

Les Udaf constituent aujourd'hui la première organisation tutélaire de France.

Contact : 01.30.75.05.39. service-mp@udaf95.fr

7. Information et Soutien aux tuteurs familiaux

L'UDAF du Val d'Oise, de par son activité de Mandataire Judiciaire et celle d'information aux familles, est inscrite sur la liste des structures habilitées à délivrer l'information et un soutien des personnes appelées à exercer ou exerçant une mesure de protection juridique des majeurs en application de l'article 449 du Code Civil.

Contact : 01.30.75.04.52. - Service-istf@udaf95.fr

Permanence téléphonique : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
Entretien personnalisé : uniquement sur RDV

8. Point Conseil Budget

L'UDAF informe et accompagne également les personnes dans le cadre de son Point Conseil Budget (PCB).

Permanence 4^{ème} jeudi du mois à la Maison Communale des Solidarités -100 rue Louis Savoie - 95120 Ermont de 14h à 17h30.

Contact : 01.30.75.00.25. - pcb@udaf95.fr

Avec le soutien de la DDETS 95 (ex- D.D.C.S 95), de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité., de la Caf, de la MSA, de la Cour d'Appel de Versailles, du Conseil Départemental du Val d'Oise et autres collectivités territoriales...



Les services de l'Udaf 95

L'UDAF du Val d'Oise est une association reconnue d'utilité publique. Parmi les missions qui lui sont confiées, il y a la gestion de services d'intérêts familiaux,

1. Point Info Famille (PIF)

Le PIF est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation afin de donner aux familles des informations complètes et actualisées sur les services auxquels vous pouvez avoir accès au niveau local ou national.

Contact : pif@udaf95.fr - 01.30.75.00.25

2. Médiation Familiale

La médiation familiale propose aux membres de la famille qui vivent une séparation conjugale, un conflit familial ou une situation de rupture, de se rencontrer en présence d'un tiers, le médiateur familial, pour rétablir un dialogue et rechercher des solutions concrètes.

Contact : 01.30.75.00.25.- amp-udaf95@udaf95.fr

Permanences (uniquement sur RDV)

Argenteuil	Maison de Justice et du Droit	9 rue des Celtes	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis 14h – 17h
	Programme de Réussite Educative	49 bis Esplanade de l'Europe	1 ^{er} et le 3 ^{ème} vendredis, 9h-14h 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis, 14h-18h
Arnouville	Trait d'Union	73 rue Henri Barbusse	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis 14h – 18h
Cergy St Christophe	Bureaux UDAF	28 rue de l'Aven	La semaine De 9h à 17h
Eaubonne	Espace Jeunesse et Famille	18 rue de Soisy	3 ^{ème} lundi 14h – 19h
Fosses	Centre Agora	1 rue Fernand Picquette	1 ^{er} et 4 ^{ème} lundis et 3 ^{ème} mercredi 9h30-12h30
Louvres	Maison des Jeunes et de la Culture	161 rue de Paris	1 ^{er} et 4 ^{ème} lundis et 3 ^{ème} mercredi 14h à 18h
Gonesse	Agence Civile	Place du 8 mai 1945	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis 13h30-18h30

Sarcelles	Centre social CAF Les Lochères	20 av. Paul Valéry	1 ^{er} mardi et 3 ^{ème} lundi de 9h à 12h30
Villiers le Bel	Maison de Justice et du Droit	2 rue Pompon	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis de 9h30 à 12h
	Maison de Quartier Boris Vian	4 rue Scribe	2 ^{ème} lundi de 14h à 18h

3. Consultation Conjugale et Familiale

Lorsque le couple va mal, lorsque les relations se détériorent dans la famille, lorsque chacun s'enferme dans son isolement

Permanence assurée le lundi et le mardi de 16h à 20h au Centre Socio Culturel - Espace Jeunesse et Famille 18 rue de Soisy -95600 Eaubonne

Contact : 01.30.75.00.25 (uniquement sur RDV)

4. Consultation Psychologique

Une psychologue vous accueille en toute confidentialité, et vous propose un soutien et un accompagnement ponctuel et régulier, en fonction de votre situation.

2 lieux de permanence vous accueillent sur rendez-vous :

- Sarcelles : 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h au Centre Social Les Lochères

20 avenue Paul Valéry - 95200 Sarcelles - **Contact : 01 30 75 00 25 / 06 36 09 71 61**

- Villiers-le-Bel : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h à la Maison de Quartier Boris Vian, 4 rue Scribe, 95400 Villiers-le-Bel - **Contact : 01 30 75 00 / 06 36 09 77 29**

5. Point Accueil Ecoute Jeunes / Parents (PAEJ)

C'est un lieu d'accueil et d'écoute confidentiel, anonyme et gratuit pour les jeunes entre 11 et 25 ans et leurs parents. Des psychologues cliniciennes les accompagnent et les soutiennent. **Contact pour RDV : 0130.75.00.25.** - paej-udaf95@udaf95.fr

Permanences

Gonesse	Centre social Louis Aragon	20 bis avenue F. Mitterrand	Mardi de 10h à 19h
	Centre social Marc Sangnier	17, place Marc Sangnier	Mercredi de 9h à 18h, vendredi de 12h à 18h
Magny en Vexin	Espace Marianne	Boulevard des Cordeliers	Mercredi de 9h-12h30 et 14h-17h30
Villiers le Bel	Centre Médico Scolaire	5 Allée de derrière les murs	Mardi de 10h à 19h
Cergy St Christophe	UDAF	28 rue de l'Aven	Mardi de 10h à 18h, Mercredi de 9h-12h30 et 14h- 19h, Jeudi de 9h – 13h et 14h -18h 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis du mois de 13h à 17h 1 ^{er} et le 3 ^{ème} samedi du mois de 10h à 14h.

